

Manifestation d'intérêt BP R7 TB, R8 VIH (Société civile), R10 TB / Palu

Country Coordinating Mechanism

Secrétariat Permanent

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

13 AVRIL 2011

MANIFESTATION D'INTERET : RECIPIENDAIRE PRINCIPAL FONDS MONDIAL
R10 (PALUDISME ET OU TUBERCULOSE), R7 (TUBERCULOSE) ET R8 VIH
(SOCIETE CIVILE)

Chaque institution exprimant un intérêt à être nommé Récipiendaire Principal (aussi appelé Bénéficiaire Principal) doit soumettre un document *n'excédant pas 8 pages* qui décrit clairement :

- Son information contact (personnel clé, téléphone, adresse, locaux, email)
- Son expérience antérieure en tant que Récipiendaire Principal et/ou Sous-Bénéficiaire Fonds Mondial ;
- Sa capacité et historique technique dans le domaine du paludisme au Mali ;
- Son expérience managérielle en tant que gestionnaire des sous-financements à l'égard des autres partenaires locaux et/ou internationaux ;
- Son expérience financière en tant que récipiendaire des financements des bailleurs internationaux ;
- Sa capacité de gestion des sous-récepteurs y compris le monitoring et le reporting.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises en **cinq (05) exemplaires** au Secrétariat Permanent du CCM/Mali sis à la CPS du Ministère de la Santé Koulouba BAMAKO avant **le 26 Avril 2011 à 12 h 00**. Une évaluation des dossiers sera entreprise par un comité restreint du CCM afin de faire des recommandations au CCM/Mali pour une décision finale.

NB : La désignation d'une structure comme Bénéficiaire Principal par le CCM n'est qu'une proposition. Elle ne sera définitive qu'après évaluation du Fonds mondial qui peut confirmer ou rejeter la proposition.

ORIENTATION

Selon les directives du Fonds Mondial pour la 10^e série de financement :

Les candidats (CCM) doivent décrire les capacités techniques, managériales et financières de chaque Récipiendaire principal désigné. Si le ou les récepteurs principaux ont déjà administré une subvention du Fonds mondial, résumez cette expérience, en notant les points forts et les domaines où des capacités supplémentaires sont nécessaires. La désignation des récepteurs principaux dans les propositions est

Manifestation d'intérêt BP R7 TB, R8 VIH (Société civile), R10 TB / Palu

soumise à l'approbation définitive du Fonds mondial dans le cadre du processus d'évaluation des capacités et de négociation des subventions.

Résumé du rôle des récipiendaires principaux

Les récipiendaires principaux sont chargés de la gestion des finances et des programmes pour tout le financement accordé au programme par cette proposition, notamment :

- Recevoir, gérer et comptabiliser les fonds ;
- Assurer et superviser la mise en œuvre du programme ;
- Prendre des dispositions efficaces pour les décaissements de fonds aux sous récipiendaires,
- Contrôler les dispositions financières des sous récipiendaires
- Elaborer un plan pour l'audit annuel des activités des sous récipiendaires entrant dans le cadre de la subvention ;
- Communiquer les résultats du programme au Fonds mondial et au candidat (le CCM) conformément au "cadre de performance" ([Annexe A](#) au Formulaire de proposition) ; et
- Demander un décaissement supplémentaire de fonds sur la base des résultats.

Si une proposition de financement est approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial, un Agent local du fonds indépendant ("LFA") désigné par le Fonds mondial se chargera, en collaboration avec le Fonds mondial, d'évaluer les capacités du ou des Bénéficiaires principaux désigné(s). Si un récipiendaire principal sous-traite un rôle clé (par exemple, si le récipiendaire est un ministère des Finances qui confie la mise en œuvre du programme au ministère de la Santé), nous évaluerons également l'entité qui assumera les fonctions sous-traitées, en plus du récipiendaire principal désigné (le ministère des Finances dans notre exemple).

Les orientations sur la série 10 de financement sont disponibles à l'adresse internet suivante : <http://www.theglobalfund.org/fr/applynow/?lang=fr>